

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES

Société anon. chérifienne, avril 1929

Les recherches de pétrole au Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1929)

On lit dans le *Courrier des pétroles* :

De Rabat nous parviennent des nouvelles assez inattendues qui témoignent que la recherche du pétrole au Maroc est de nouveau à l'ordre du jour.

Cette recherche, il n'est pas inutile de le rappeler, a coûté la vie, en dix ans, à un nombre imposant de sociétés de diverse importance et, par suite, elle semblait ne pouvoir attirer que des groupements dont les commanditaires seraient assez désintéressés pour ne demander aucune rétribution en échange de leurs investissements, si ce n'est dans un avenir sinon problématique, du moins lointain.

La direction des opérations est cette fois entre les mains du gouvernement chérifien, lequel, encouragé par les intéressants bénéfices que lui procure son monopole des phosphates, n'a pas hésité à tenter une deuxième opération analogue en reprenant à son compte les tentatives malheureuses des sociétés privées.

L'affaire a été menée rondement. Par un dahir en date du 15 décembre dernier et promulgué par M. Steeg, alors commissaire résident général, un Bureau de recherches et de participations minières* était institué à Rabat.

Doté de la personnalité civile, cet organisme — à la tête duquel est placé un conseil composé du secrétaire général du Protectorat (président), du directeur général des Finances, du directeur général des Travaux publics, de l'inspecteur général des Mines, conseiller technique du Protectorat, et d'un spécialiste des questions minières désigné par les quatre membres précédents — a pour mission :

1° D'entreprendre toutes études et recherches de gisements miniers ;

2° De prendre des participations dans tous groupements ou sociétés ayant pour objet l'étude, la recherche ou l'exploitation, au Maroc, de mines de toute catégorie.

Mais, si toute recherche était abandonnée par les sociétés précédemment autorisées, les permis de forages n'en demeureraient pas moins leur propriété.

Il était donc nécessaire, soit de s'associer avec elles, c'est-à-dire de les renflouer, soit d'acquérir leurs permis.

Cette deuxième solution fut adoptée et pour réaliser cet achat, le Bureau chérifien créait bientôt un Office chérifien des pétroles*, avec l'aide et l'appui de l'Office national des combustibles liquides de Paris.

L'Office chérifien créait à son tour la [Société] chérifienne de pétrole avec l'aide de la Financo, appellation abrégée de la Société financière franco-belge de colonisation, sur le rôle de laquelle nous reviendrons.

Le rachat d'un certain nombre de permis de forage fut alors réalisé et la Compagnie chérifienne de pétrole est actuellement propriétaire :

1° Des 50 permis de la Compagnie chérifienne de recherches et forages ;

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cherif_recherches_&_forages.pdf

2° Des permis de la Société Lille-Bonnières et Colombes [LBC] ;

3° De plusieurs permis de la Société des Naphtes du Rharb central ;

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Naphtes_Rharb_central.pdf

4° De permis des Mines de Beni-Aïcha*.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Beni-Aicha_Mines_fer.pdf

D'autre part, la Financo a levé l'option qu'elle possédait dans la région de la faille de Tselfat.

En résumé, la [Société] chérifienne de pétrole, résultante de l'accord Office chérifien-Financo, est actuellement détentrice de la plus grande partie des terrains présumés pétrolifères du Maroc.

Elle a, en outre, acquis la totalité du matériel de la Société des Naphtes du Rharb Central, cette dernière se réservant, pour justifier sa survie, les quatorze puits qu'elle n'a pas jugé utile d'aliéner.

A noter que malgré une si belle preuve d'activité, l'Office chérifien n'existe pas officiellement. Le dahir qui consacrera sa constitution et son appellation définitive d'Office chérifien des carburants et combustibles n'est pas encore promulgué.

Ajoutons que les capitaux dont pourrait disposer la Compagnie chérifienne sont très importants : la société belge Financo dispose d'un capital de 100 millions et l'Office chérifien bénéficierait de l'appui de l'Office national des combustibles liquides qui serait disposé à consacrer à l'opération les fonds devenus disponibles par suite de l'abandon des recherches de pétrole dans l'Hérault et les Pyrénées.

Il convient d'ajouter enfin que d'autres commanditaires seraient encore disposés à se joindre à l'Office chérifien et à la Financo pour développer la Compagnie chérifienne.

Tout cela dépendra sans doute du rapport que M. Yung, ingénieur, professeur à l'École de Strasbourg, déposera dans quelques jours à la suite de l'enquête qu'il a faite sur place pour le compte de l'Office.

Les recherches de pétroles au Maroc
(*Le Mercure africain*, 10 octobre 1929)

On peut remarquer, au Maroc, qu'une impulsion nouvelle, administrative et financière, a été donnée aux recherches de naphte.

Rappelons que, pour concentrer les efforts dans ce sens, la Société chérifienne des pétroles a été constituée par l'organe administratif qu'est, au secrétariat général du Protectorat, le « Bureau des recherches et participations minières » et par la « Société financière franco-belge (Financo).

Les premiers administrateurs de la Société chérifienne des pétroles sont : le « Bureau des recherches et participations minières », de Rabat, représenté par M. Lantenois, inspecteur général du Service des Mines ; la « Financo », « l'Office national des combustibles liquides » de Paris ; la Compagnie française des pétroles ; M.-P. Stirégler, ingénieur des Mines ; M. Paul Beaugé, directeur général de l'« Office chérifien des phosphates », à Rabat. Les capitaux sont fournis, principalement, par l'« Office national des combustibles liquides », par l'« Office chérifien des phosphates » et par « Financo ». C'est ainsi que, sur les résultats de l'exercice 1928, l'« Office chérifien des phosphates » a versé 15 millions de francs au « Bureau des recherches et participations minières » qui lui a remis en échange un certain nombre d'actions de la Société chérifienne des pétroles.

Les recherches de pétrole, dans notre Protectorat marocain, se feront parallèlement sur l'initiative de trois groupements : 1 Société chérifienne des pétroles ; 2. Un consortium qui aura pour but d'exploiter les permis rachetés à la Société des Mines de Beni-Aïcha et au « Syndicat des pétroles du Maroc » ; 3. La « Financo ».

Mais il apparaît que ces trois groupements composés en partie d'organes administratifs, partie de sociétés privées, seront appelés à fusionner ultérieurement.

La Société chérifienne des pétroles doit commencer incessamment ses travaux de recherches, sur des terrains situés entre Souk-el-Arba-du-Gharb et Meknès, selon un demi-cercle qui épouse approximativement le tracé du chemin de fer de Tanger à Fez. Suivant les rapports d'ingénieurs spécialistes, les sondages effectués jusqu'ici à 300 mètres seulement, n'ont permis de recueillir du pétrole que par suintement. On considère que les sondages devront être poursuivis jusqu'à 600 ou 800 mètres pour atteindre la nappe de naphte. On fait observer que l'aspect géologique des terrains est identique à celui des terrains pétrolifères de Roumanie.

COMPAGNIE CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES
(*L'Africain*, 16 mai 1930)

Cette compagnie, créée par le Bureau de recherches et de participations du Protectorat, avec le concours des principales sociétés marocaines, porte son capital à 12 millions par émission, à 525 francs, de 12.000 actions de 500 francs ayant mêmes droits que les actions B anciennes.

Société chérifienne des pétroles
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1930, p. 401)

Cette société, dont le siège est villa Bennami [?], rue Charles-Roux, augm. son capital de 6 à 12 MF.

[COMPAGNIE] MINIÈRE DE L'AFRIQUE DU NORD
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1930, p. 557-558)

Participation dans la Société chérifienne des pétroles

Société chérifienne des pétroles
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1930, p. 577)

À la suite de la demande formulée le 13 mai dernier par cette soc. en vue d'obtenir directement ou indirectement la majorité des intérêts dans des permis de recherche, permis d'exploitation et concessions de 4^e catégorie, le dahir suivant a été promulgué en date du 3 juin :

.....

Les recherches de pétrole au Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1931, p. 636)

[...] La Société chérifienne des pétroles, au cap. de 12 MF, dans laquelle le Syndicat des pétroles au Maroc est intéressé, a entrepris dans la région du Gharb un grand sondage dont la profondeur dépassait 500 m. au 15 mai dernier. D'autre part, cette

soc. a effectué 4 petits sondages qui ont donné des indications d'hydrocarbures à faible profondeur. [...]

Les recherches de pétrole au Maroc

Le film du Djebel-Tselfat
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1934)

M. Migaux, directeur du Bureau de recherches minières, a fait le 24 courant, au Muséum de Paris, une Conférence très documentée sur « les recherches de pétrole au Maroc ».

Une nombreuse assistance a applaudi l'exposé des grands efforts accomplis jusqu'ici au Protectorat pour découvrir l'huile. Ces efforts sont caractérisés par le chiffre imposant de 30.000 mètres de sondages effectués et par une production de 2.000 tonnes de pétrole.

Le fait capital de toute cette campagne est l'éruption, à la profondeur de 380 mètres, de la sonde 26, dite sonde Labonne, située sur le versant du Djebel-Tselfat, le 7 mars 1932, qui donna jusqu'à 250 tonnes par jour. L'huile est d'une qualité excellente, riche en produits légers.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Il faudra encore beaucoup de sondages du même genre pour être fixé sur la possibilité de la création d'une exploitation pétrolifère au Maroc. Le programme de ces sondages s'exécute, on en fait un actuellement qui sera poursuivi à 2.500 mètres.

M. Migaux a présenté en fin de séance le film de la Sonde 26 d'un puissant intérêt artistique et documentaire : Il a permis d'assister au spectacle de l'effarant feu d'artifice qui couvrit la colline du Tselfat pendant plusieurs jours, avec des flammes atteignant 30 à 40 mètres de hauteur, et de suivre toutes les opérations d'extinction de l'incendie et de captage de l'huile. Finalement, sur la colonne, fut fixée une tête de sonde, de l'eau boueuse fut injectée et le poids de la colonne de boue venant contrebalancer avec succès la pression intérieure, l'huile cessa de couler.

Il faut féliciter la Cie [*sic* : *Société*] chérifienne des pétroles d'avoir fait établir ce film extrêmement pittoresque et intéressant.

LE COUP DE SONDE (*Le Journal des finances*, 16 mars 1934)

La Société chérifienne de pétroles a été constituée en 1929. Elle prenait la suite de la Société de Recherches et de forages, en liquidation amiable. Sur son berceau se sont penchées la Banque de Paris et les plus importantes affaires de son groupe marocain.

Parmi ses administrateurs figurent, actuellement : le Bureau de recherches et de participations minières du Protectorat, la Compagnie française des pétroles, l'Office national français des combustibles liquides, la Société financière franco-belge de colonisation.

Le capital, à l'origine de 6 millions, a été successivement porté à 12 millions, 16.800.000, 19.200.000 et, enfin, 24 millions de francs.

Cette dernière opération est toute récente.

Une heureuse et fortuite coïncidence veut que, presque au lendemain de sa réalisation, un événement particulièrement prometteur marque l'existence de la société.

On annonce, en effet, qu'une violente éruption vient de se produire à une des sondes dont l'approfondissement se poursuivait et qu'on vidait de ses boues de forage.

Cependant, si les évaluations les plus résolument optimistes fixent, approximativement, cela va de soi, le rendement du nouveau puits à 250 tonnes par jour, il n'a pas été encore possible, néanmoins, de vérifier l'exactitude immédiate et la permanence éventuelle de ce chiffre, un court-circuit bien regrettable ayant tout de suite provoqué l'incendie de la nappe formée par l'huile jaillissante, et aussi du chantier.

Par un canal très secondaire, on est parvenu toutefois à récupérer jusqu'à 3 wagons de pétrole par jour. C'est assez modeste ; en revanche, l'aspect de l'incendie serait comparable, paraît-il, à celui d'un grand chantier de Roumanie, ce qui est un indice non négligeable.

Il paraissait utile de fixer ces faits dont l'origine se place dans la nuit du 7 au 8 février, qui ont fait l'objet d'une communication officielle le 9 mars, et que la presse marocaine commente avec une satisfaction qu'elle n'a pas à justifier.

Le pétrole a jailli au Maroc
par C. D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1934)

On sait qu'actuellement, les recherches de pétrole au Maroc sont pratiquement l'apanage de la Société chérifienne des pétroles, qui a judicieusement groupé toutes les initiatives qui se sont exercées depuis vingt ans dans ce domaine avec plus ou moins de succès.

Cette société est, aujourd'hui, au capital de 24 millions, divisé en 48.000 actions de 500 fr. réparties entre le Bureau de recherches minières du Maroc, l'Office national des combustibles liquides, la Cie française des pétroles, la Financo, la Société lyonnaise des schistes bitumineux d'Autun, la Société Tizeroutine, etc.

La coordination technique des recherches pétrolifères au Maroc fut l'œuvre essentielle du Bureau minier. Elle est ainsi appréciée ¹ :

« Cette organisation technique représente le plus puissant effort qui ait été jusqu'ici réalisé en pays français en matière de prospection de pétrole. Elle comprend un service géologique, dirigé par un géologue en chef, assisté de sept géologues adjoints et de deux topographes, répartis entre les chantiers, et le laboratoire. Ce service applique systématiquement, dans ses travaux, les méthodes les plus modernes d'investigation (micropaléontologie, étude des minéraux lourds, carottage électrique, gravimétrie, étude électrique et sismique du sous-sol). Elle dispose, pour les forages, d'une quinzaine d'appareils dont les puissances vont de l'appareil à bras, pour forages de 30 à 50 mètres, au pensylvanien de 1.800 mètres, et au puissant rotary de 250 chevaux, capable d'atteindre 2.500 mètres ».

La sonde de l'un de ces appareils frappa le 8 mars la nappe de pétrole et, pour la première fois au Maroc, l'huile jaillit en grande quantité, soit avec un débit de 10 tonnes à l'heure. Malheureusement par suite d'un court-circuit le liquide s'enflamma et l'installation de sondage fut entièrement détruite par le feu.

Depuis lors, un immense brasier, élevant flammes et fumées à plusieurs centaines de mètres de hauteur, marqua l'emplacement du sondage. On avait l'impression d'une éruption volcanique, avec, toutes les huit minutes, le jaillissement d'une colonne de pétrole enflammé.

L'incendie a duré quinze jours, alimenté par 250 tonnes de pétrole chaque jour (soit 100.000 francs à 400 fr. la tonne). Heureusement, une galerie pratiquée au-dessous de

¹ *Formules modernes d'organisation minière marocain*, R. Hoffherr et P. Mauchaussé.

l'orifice du sondage a permis de recueillir . environ 40 tonnes de pétrole par jour au cours de l'incendie.

On est arrivé à maîtriser celui-ci en faisant exploser 500 kg de dynamite sur le talus de la colline où se trouve la tête du sondage, projetant ainsi une énorme masse de terre sur le brasier.

*
* *

Quand on parle de recherches de pétrole au Maroc, on vise actuellement deux régions : celle du Gharb et celle du Tselfat. Le sondage qui vient de donner de si beaux résultats est situé dans cette dernière région, au pied du Djebel-Tselfat, à 35 km environ au nord de Meknès, et à 20 km au nord-est de Petitjean. Les conditions géologiques y sont relativement simples et ont fait l'objet d'études assez précises. On y a implanté, en 1932, un sondage profond qui est foré au pensylvanien ; en même temps qu'on exécutait ce forage, on a, en 1932, poursuivi la reconnaissance de l'étendue d'un petit gisement superficiel. Les sondages de reconnaissance (70 à 150 mètres) ont produit, depuis, environ 300 tonnes d'huile par an que l'on distille sur place.

Le sondage en flammes a frappé la nappe pétrolifère à la profondeur de 380 mètres. M. Louis Pineau, qui représente l'Office national des combustibles liquides au conseil de la Société chérifienne des pétroles, a fourni quelques renseignements sur le jaillissement lors de la dernière séance de l'Office. Mais il s'est montré très prudent dans ses explications et quant aux conclusions à tirer de cette éruption.

Tout ce que l'on peut dire à l'heure actuelle, c'est que l'on n'avait jamais obtenu jusqu'ici un résultat aussi encourageant pour poursuivre les recherches de pétrole au Maroc. On est vraiment heureux d'avoir à mentionner ce succès par ce temps de marasme général de l'industrie minière dans nos colonies.

Souhaitons que nous parvienne bientôt une aussi bonne nouvelle des sondages au pétrole, qui sont actuellement pratiqués en Tunisie, sous la haute direction de M. Reufflet, directeur du Service des mines de la Régence.

Signalons enfin en terminant, le puissant intérêt soulevé par cette découverte dans le monde pétrolifère. L'agence Reuter câblait tous les jours quelques détails sur ce nouveau champ possible du pétrole et l'on n'a pas hésité à attribuer la paternité du choix de l'emplacement de ce sondage si nettement positif à une compagnie anglo-américaine, dont les permis n'avaient pas été renouvelés par les autorités françaises il y a une douzaine d'années.

Au Maroc
M. PONSOT FAIT DES DÉCLARATIONS SINGULIÈRES SUR LES PÉTROLES DE TSELFAT
(*L'Humanité*, 17 avril 1934)

Dans un discours qu'il vient de prononcer à Alger, avant de prendre le paquebot pour Marseille, M. Ponsot, résident général du Maroc, a fait de singulières déclarations.

Parlant des gisements pétrolifères de Tselfat où un grave incendie s'est déclaré, il a fait allusion à d'étranges rumeurs. « On a prétendu, a-t-il dit, que le trust des pétroles n'était pas étranger à ce sinistre et que les puits de Tselfat brûleraient aussi longtemps que les autorités françaises prétendraient les exploiter. »

M. Ponsot a déclaré que ces rumeurs sont sans fondement. Il a ajouté que la Société des mines de Tselfat existait depuis 1919. Sans doute, mais c'est seulement depuis quelque temps que les opérations, préparant l'exploitation, ont été mises en train. Les gens de Deterding [Shell] et de l'Intelligence Service travaillent un peu partout dans le

monde. Quoi qu'il en soit, nous saisissons sur le vif, avec le discours de Ponsot, les compétitions violentes des impérialismes autour des richesses naturelles.

.....
[On ne s'étonnera pas que *L'Humanité* cherche tous les prétextes pour opposer entre eux deux pays européens alliés, dans le plus grand intérêt de son bailleur de fonds moscouteira. .]

MAROC
Le pétrole au Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1934)

Le débit de la sonde 26 du Djebel-Tselfat, qui était de 250 mètres cubes par jour au début de l'éruption, n'est plus que de 50 m³.

Du reste, la Compagnie chérifienne des pétroles se propose de boucher le puits, n'étant pas en mesure de traiter ou écouler le pétrole brut. D'autres recherches s'imposent avant de songer à établir une raffinerie qui coûterait plus de cent millions de francs.

En dernière heure, il nous est signalé que le bouchage est terminé.

À l'Office national des combustibles liquides
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1934)

Le conseil d'administration de l'Office national des combustibles liquides, après un exposé de M. Bihoreau, ingénieur en chef des services techniques sur l'état des recherches de pétrole en Tunisie, à Madagascar, au Gabon et au Maroc, a adopté un important programme d'extension des travaux d'exploitation du Djebel-Tselfat, s'étendant sur deux années et atteignant 20 millions de francs. Ce programme sera réalisé en collaboration entre l'Office, la Compagnie française des pétroles et le Bureau minier chérifien.

.....
L'industrie minière marocaine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} septembre 1934)

.....
Voici le tableau de la production et des exportations du 1^{er} trimestre de 1931 (en tonnes) :

	Production	Export
Pétrole brut	372	0

.....
L'attention continue à se fixer sur le pétrole marocain. Un grand programme de travaux est prévu pour l'exploitation méthodique du Djebel-Tselfat qui a donné un indice si favorable au sondage n° 6 de la [Société] chérifienne des pétroles.

Signalons à ce sujet deux études fort intéressantes qui ont paru dans les *Bulletin des associations amicales des anciens élèves des écoles d'Alès et de Douai*. Elles relatent avec précision les incidents de l'éruption de pétrole et les moyens employés pour la maîtriser.

LE PÉTROLE AU MAROC
par M. Castelain,
ingénieur de l'École des Mines de Douai (1923),
chef des bureaux techniques du service des Mines de Rabat
Bulletin de l'Association des anciens de l'École des Mines de Douai
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1934)

L'incendie de la sonde T. S. 2 Tselfat a donné lieu, dans la presse, à des commentaires bien fantaisistes. La note que nous publions a simplement pour but de rapporter des faits exacts.

.....

Djebel Tselfat ²

Le Djebel-Tselfat est une montagne qui se dresse à 40 km au nord de Meknès, à 15 km à l'est de Petitjean, et dont le point culminant atteint 806 mètres. C'est, en réalité, l'extrémité d'une ride jurassique qui s'étend vers le nord depuis Moulay Idriss, soit 25 km environ.

Les suintements de pétrole y étaient connus depuis fort longtemps et, bien avant la guerre, les indices superficiels avaient éveillé l'attention des prospecteurs : les frères Mannesmann avaient, en effet, demandé de nombreux permis dans la région de Fès, de Meknès, de Port-Lyautey, de Taza et d'Ouezzane, alors que le groupe hollandais Muller convoitait déjà le Tselfat, en même temps, d'ailleurs, que le groupe Pearson.

Recherches de pétrole

Avant 1914, rien ou presque rien : deux ingénieurs français tentent deux sondages dans la vallée de l'oued Mollah. Ces sondages de 13 à 17 mètres de profondeur signalent des imprégnations dans les sables.

En 1919, commencent effectivement les recherches au Tselfat, par la [Société de Recherches et de forages*](#). Le sondage n° 3, de 90 mètres de profondeur, situé sur le flanc est de la montagne, révèle un petit gisement. Ce sondage aurait donné jusqu'à 7.000 litres par jour en 1923, mais la production serait assez rapidement tombée à 4.000 litres (naphte pauvre en essence, riche en lampant, très paraffineux).

En 1923, d'autres sondages sont entrepris dans la même région et recoupent l'assise productive à 110 mètres environ de profondeur.

Aucun fait saillant de 1923 à 1929.

À cette époque, la [Société chérifienne des pétroles](#) rachète les permis du Tselfat, mais elle ne reprend les travaux qu'en 1931.

Le gisement superficiel a été reconnu par plusieurs petits sondages : il est constitué par une couche de faible puissance, très poreuse, intercalée dans les marnes.

La reconnaissance en profondeur a été entreprise en 1931 par le sondage n° 17 qui recoupe le Domérien à 410 mètres de profondeur et qui est arrêté à 657 mètres toujours dans cette même assise.

² Faut-il tirer une origine étymologique du mot Tselfat ? On l'a quelquefois rapproché de « Solfatare ». Les solifatares sont des dégagements violents de vapeur d'eau mélangée d'hydrogène sulfuré.

Les résultats obtenus par ce soudage permettent de décider de l'emplacement de la sonde 20. Le sondage T. S. 26 (puits Labonne) est attaqué le 1^{er} décembre 1933. En mars 1934, il recoupe entre 350 et 380 mètres, et dans le Domérien, un niveau calcaire imprégné d'une puissance inattendue.

Le 7 mars, au moment où l'on procède au premier vidage depuis le début, l'éruption d'huile se produit. Vers minuit, une première éruption projette les boues à 2 mètres au-dessus de l'orifice du sondage. Quelques minutes plus tard, une seconde éruption projette les boues et l'huile à 20 m. de hauteur. Avec le même intervalle, la projection se reproduit, brise l'ampoule électrique placée au sommet de la tour de sondage, et l'incendie se déclare.

Le débit est apparu dès l'abord considérable. Les éruptions, qui se produisent toutes les 10 minutes, alimentaient, le premier jour, une flamme de 60 mètres de hauteur. On pouvait estimer le débit de la sonde à 250 tonnes par jour au minimum.

Extinction de l'incendie

La présence de 150 tonnes de ferraille (tour, moteur, etc.) portée au rouge et effondrée par le puits rendait difficile l'extinction de l'incendie, tout le temps que des éruptions se produisant toutes les 10 minutes, parfois toutes les 4 minutes, n'auraient pu être arrêtées.

Le procédé suivant, mis en œuvre, a parfaitement réussi : on a pu coiffer le tube central d'un entonnoir par lequel on a jeté des pierres assez grosses pour ne pas être rejetées par le flux, et on a constaté, dès que 80 mètres de trou ont été remblayés, que le régime d'éruptions intermittentes a fait place à un régime d'éruption continue qui permettait d'approcher plus facilement du brasier. On a alors dressé de hauts remparts de terre entourant la sonde en même temps que l'on réussissait à capter partiellement le liquide projeté avec violence de la gueule du puits. Le reste du liquide tombait sur le rempart de terre où il brûlait en partie. Ce qui n'était pas brûlé traversait le rempart par un passage spécialement ménagé.

Enfin, à proximité, une réserve d'eau de 120 m³ était constituée en même temps que 80 m³ d'eau étaient rassemblés en charge dans des réservoirs.

Le rempart étant terminé, une grosse pompe à incendie amenée de Casablanca fut mise en batterie à 18 heures et, à 20 heures, toute flamme était éteinte.

Ceci se produisit le 23 mars. Le débit, malgré l'obturation partielle du trou, est resté de l'ordre de 100 tonnes d'huile par 24 heures.

Actuellement, la sonde est fermée par une tête de sonde.

Vues sur l'avenir

On n'a point vu, après le jaillissement d'huile, la ruée des affairistes vers le Tselfat et pour cause : le permis appartient à la Société chérifienne des pétroles qui fait partie du groupe B. R. P. M. (Bureau de recherches et de participations minières). Le capital de la Société chérifienne des pétroles est ainsi composé :

B. R. P. M. : 38 %.

Office des Combustibles liquides, c'est-à-dire État français : 19 %

Le reste appartenant à divers groupes et particulièrement à la Banque de Bruxelles.

Ceci n'a pas empêché certains journaux de voir immédiatement l'immixtion des grands pétroliers pour « qu'il ne soit plus question de pétrole au Maroc d'ici peu de temps », après, d'ailleurs, avoir déclaré que les recherches effectuées depuis quelques années avaient été volontairement aiguillées en vue d'aboutir à des résultats négatifs !

D'autres échos qui nous viennent d'un journal d'Angleterre apportent la note humoristique, fruit d'une imagination excitée. Aux dires de ce journal, les lueurs de l'incendie illuminaient les rues de Casablanca (à 205 km à vol d'oiseau) et les habitants de Port-Lyautey (à 85 km à vol d'oiseau) admiraient le joli spectacle.

Ramenons les choses à de plus justes proportions :

Les chances sont grandes pour qu'il y ait au Djebel Tselfat un gisement important. Mais le mineur prudent compte avec tous les aléas, surtout en matière de sondage. C'est pourquoi il faut attendre que de nouveaux travaux démontrent que la sonde TS 20 n'est pas dans un gisement localisé. Il sera temps, après, de causer de raffinerie, de pipeline et d'exportation.

Les recherches de pétrole au Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1935)

Nous avons signalé la conférence faite le 20 janvier dernier par M. Migaux, directeur du Bureau de recherches et de participation minières au Maroc, sur les recherches de pétrole dans le Moghreb. Quelques jours après, le 6 février, un sondage, celui du Djebel Bou Draa, donnait un jaillissement d'huile. On sait qu'il y a un an, dans la nuit du 7 au 8 mars 1934, la sonde n° 26 du Djebel-Tselfat donnait lieu également à une irruption violente de pétrole.

Voilà donc deux faits intéressants. Pour le premier, M. Migaux. concluait qu'il fallait être très prudent dans les conclusions à en tirer et tous les ingénieurs sont d'accord avec lui.

M. Bihoreau, ingénieur en chef des services techniques de l'Office national des combustibles liquides, en exposant les résultats obtenus dans la région de Bou Draa, à la dernière: réunion de l'Office a fait les mêmes réserves afin que l'opinion publique ne s'emballerait pas au sujet du pétrole au Maroc.

On progresse évidemment dans la voie des recherches, mais ce ne sont pas deux sondages positifs qui permettent de crier victoire. Ceci dit, nous n'en reproduisons pas moins les conclusions suivantes d'une étude de la *Vie financière* sur ce sujet :

« Cependant, pour quelque intéressant qu'il fût, le jaillissement de la sonde T. S. 26 n'était qu'une indication — indication largement positive d'ailleurs — de la présence de pétrole dans cette région. Mais il n'était pas encore possible de préjuger de l'importance relative du gisement ainsi révélé et d'autres recherches patientes étaient indispensables. Tout au moins cet heureux événement stimula-t-il l'énergie des organismes de reconnaissance et permit-il l'adoption d'un plan général de travail d'une envergure plus grande.

Dans la même région du Tselfat, un sondage, le T. S. 16, situé en contre-bas du T. S. 26, et qui n'avait été foré que pour une reconnaissance du niveau superficiel avait été arrêté depuis plusieurs mois. Il fut rééquipé. Son diamètre ayant été élargi, le forage approfondi donna, au début de novembre 1934, un nouveau jaillissement.

On se trouvait donc au Tselfat, non en présence d'une cassure localement réduite, mais bien d'une véritable nappe pétrolière. Il était ainsi démontré « qu'il existe, tout à fait en tête du domérien, une couche poreuse non inondée qui a pu produire de 115.000 à 20.000 litres d'huile par jour. »

Ce résultat, pour très important qu'il fût, ne pouvait cependant, du point de vue technique, être considéré encore comme prouvant un développement important du bassin pétrolier ainsi révélé, puisque ces deux jaillissements intéressaient en fait la même région du Tselfat.

Mais d'autres sondages étaient en cours, notamment au Djebel Outila et au Djebel bou Draa, situés de part et d'autre de l'Oued R'dom à la hauteur de Petitjean. C'est de leurs résultats que l'on devait attendre les indications plus précises.

Or, la sonde du Djebel Bou Draa, qui avait été mise en place quelque temps après le jaillissement du Tselfat, au début de février 1935, atteignait la profondeur de 175 mètres et donnait des traces manifestes d'huile. Un puisage fut de suite installé. Il

permit, le 8 février, d'obtenir une importante montée de naphthe. En quelques heures, plusieurs tonnes d'huile furent recueillies.

*
* *
*

Cette découverte nouvelle élargit singulièrement le champ des espoirs mis dans l'avenir pétrolier du Maroc. Elle prouve en effet, en dehors de la région du Tselfat, l'existence du pétrole dans les anticlinaux de l'Oued Beth et permet maintenant de penser qu'il existe au Maroc un bassin pétrolier dans la zone qui s'étend de la ligne Si Slimane-Petitjean-Es Sebt au nord à celle de Khemissel-Mecknès Fez au sud.

Les régions du Djebel Nador, d'El Kansera, du Djebel Bou Chaab et du Djebel Kef offrent des séries de plans anticlinaux qui peuvent maintenant passer pour avoir de grandes chances d'être pétrolifères. Plus à l'est, le Djebel Zerhoun, d'où se détachent vers le nord les plissements du Djebel bou Kennfoud et du Djebel Tselfat et, à l'ouest ceux des Djebel Kef et Bou Chaab vers El Kansera, pourrait aussi sembler-il, être d'une prospection particulièrement intéressante et devenir le nœud même du bassin pétrolier maintenant entrevu.

Quoi qu'il en soit, il est, dès maintenant, démontré que le sol marocain recèle, le long des plissements nord et nord-ouest du Djebel Zerhoun, des gisements pétrolifères exploitables et susceptibles de développements importants.

C'est pour notre Protectorat et pour la France, si pauvre, d'autre part, en hydrocarbures, une promesse d'avenir singulièrement intéressante.

La sonde 26, du Tselfat, la première qui fut positive, a justement été baptisée Puits Erik Labonne. Le Maroc devait cet hommage à son ancien secrétaire général auquel il est redevable, grâce à la création du Bureau de recherches et de participations minières, de la nouvelle et heureuse impulsion donnée depuis six ans aux recherches d'hydrocarbures.

Les premiers fruits viennent d'être recueillis. Les jaillissements de mars 1934 et de février 1935 sont mieux qu'une indication. L'avenir est ouvert.

Le monopole d'État des recherches de pétrole au Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1935)

On sait que l'article 7 du Règlement minier marocain prévoit que des dahirs peuvent « désigner des terrains dans lesquels, sous réserve des droits acquis, le droit de rechercher et d'exploiter les mines de substances déterminées ne peut être obtenu que par voie d'adjudication, ou est réservé à l'État. »

En vertu de ce droit, un dahir du 2 mai vient de réserver à l'État la prospection et la recherche des gîtes naturels de substances minérales de 4^e catégorie (hydrocarbures liquides et gazeux, bitumes, asphaltes, schistes bitumineux), à l'intérieur du périmètre délimité comme suit :

La côte de l'océan Atlantique de Rabat à la frontière de la zone espagnole ; ladite frontière de l'océan Atlantique à la Moulouya ; le cours de la Moulouya jusqu'au pont de la route de Meknès ; la route de Meknès à Rabat, par Khemisset jusqu'à Rabat.

ART. 2. — Les droits régulièrement acquis avant la mise en vigueur du présent dahir sur des terrains compris à l'intérieur du périmètre ci-dessus défini sont maintenus dans les formes et sous les conditions anciennes.

Les demandes de permis de recherche et de prospection déposées avant la mise en vigueur du présent dahir et portant sur des terrains compris à l'intérieur du périmètre ci-dessus défini seront instruites conformément aux titres deuxième et huitième du dahir

du 1^{er} novembre 1929 (28 jourmada I 1348) portant règlement minier. Les permis de recherches et de prospection qui pourront être institués en vertu des dites demandes seront considérés, au regard du présent dahir, comme conférant des droits acquis avant la mise en vigueur du dit dahir.

*
* *

Voici le texte du rapport du directeur général des travaux publics du Maroc qui justifie ce monopole des recherches du pétrole en faveur du Bureau des recherches minières.

« Les dahirs des 19 janvier 1914, 15 septembre 1923 et 1^{er} novembre 1929 se sont attachés à adapter successivement le régime minier du Maroc aux circonstances, en vue de faciliter, dans toute la mesure possible, la découverte, la recherche et l'exploitation des gisements recelés par le sous-sol de l'Empire chérifien.

Au regard du pétrole, le dahir de 1923 a apporté au régime institué en 1914 des modifications importantes consistant dans un ensemble de dispositions précises obligeant les détenteurs de permis de recherche et d'exploitation à exécuter, dans des conditions déterminées, un certain nombre de mètres de forage. Il est apparu cependant, dès 1929, que de telles dispositions, qui ne sauraient être trop rigoureuses sans risquer de dépasser le but d'intérêt général auquel le législateur s'était efforcé de répondre par leur institution, sont facilement éludées par certains permissionnaires, tandis qu'elles constituent de véritables entraves pour les prospecteurs qui ont souci de faire précéder, comme il convient, l'exécution des travaux de sondage par les études géologiques indispensables.

S'inspirant de ces considérations, le dahir de 1929 a institué pour tous les gisements miniers en général, un régime très libéral qui a effectivement permis aux sociétés minières de tenter un effort massif et rationnel pour la recherche du pétrole au Maroc, en organisant d'abord l'étude géologique méthodique, approfondie et progressive d'une grande partie du pays et en complétant ensuite cette étude, en tant que de besoin, par des explorations géophysiques et par des sondages de petite, moyenne et grande profondeur. Cet ensemble de travaux a été exécuté, depuis six ans, sous l'égide du Bureau de recherches et de participations minières, dont la campagne méthodique a, comme on le sait, abouti à certains succès en 1934-1935.

Il s'agit, aujourd'hui, de couronner, par un effort décisif et coordonné, l'œuvre poursuivie par les divers organismes et sociétés groupés autour du Bureau minier, œuvre dont nul n'ignore qu'elle est, pour le moins, très coûteuse.

Le domaine des permis de prospection, de recherche et d'exploitation appartenant à ce groupe est très étendu ; il ne couvre pourtant que le tiers environ de la zone éventuellement utile d'après les idées actuelles.

Il ne semble pas que la découverte intéressante, et pouvons-nous dire même retentissante, qui a été faite au Tselfat en mars 1934, c'est-à-dire il y a plus d'un an, ait suscité, de la part des particuliers ou des sociétés non groupées autour du Bureau de recherches et de participations minières, des efforts nouveaux en harmonie avec l'importance de cette indication essentielle.

Or, l'intérêt général du pays exige que soit réalisée, le plus rapidement possible, l'étude approfondie de la zone encore intacte.

Les choses étant ainsi, il paraît opportun, pour le gouvernement chérifien, de faire usage de la faculté qui lui est donnée par l'article 7 du dahir minier de 1929, de réserver à l'État la recherche du pétrole dans une zone déterminée, en garantissant, bien entendu, les droits acquis. Mais, pour bien marquer le caractère exceptionnel de la mesure ainsi arrêtée, le gouvernement chérifien ne devrait faire usage de cette faculté que provisoirement

Il s'agit, en effet, seulement de permettre à l'État marocain — par analogie avec ce qui a été fait en Syrie à la suite de la découverte des pétroles irakiens — de faire procéder au plus tôt, sur toute l'étendue de la zone réservée, aux études géologiques de détail qui doivent le fixer sur la valeur de cette zone. Il doit atteindre cette connaissance à l'heure même où les progrès des travaux de sondages actuellement en cours auront permis de définir la valeur industrielle des gisements qu'on ne fait pour l'instant que présumer. Il pourra ainsi déterminer, en pleine connaissance de cause, les mesures les plus opportunes pour la mise en valeur des gisements réservés.

L'exemple d'une telle réserve, qui constitue l'objet du projet de dahir ci-joint, a d'ailleurs été donné, au Maroc même, par les autorités de la zone espagnole. Dès qu'elles se sont rendu compte de l'envergure de la prospection commencée en zone française, et sans attendre que le succès la couronne, ces autorités ont, par des dahirs des 26 mai 1932, 20 septembre 1933 et 3 décembre 1934, réservé à l'État la recherche et l'exploitation des hydrocarbures dans toute la partie de leur zone qui leur a paru géologiquement intéressante.

Les amples études géologiques de détail auxquelles l'État marocain déciderait ainsi de faire procéder dans le périmètre qu'il se serait réservé en zone française, ne sauraient être effectuées, avec le maximum d'efficacité et de rapidité, que par un organisme puissant, possédant un personnel éprouvé, rompu à leurs méthodes spéciales, et pourvu à la fois du matériel scientifique et technique indispensable, et d'une documentation abondante et variée sur la géologie pétrolière marocaine. Le Bureau de recherches et de participations minières, qui a monté de toutes pièces l'outil de prospection de ses filiales, remplit parfaitement les conditions voulues pour l'accomplissement d'une telle mission, et c'est à lui qu'il conviendra de la confier. »

NORMANDIN.

[Un silence à peu près absolu]
(*Le Journal des finances*, 24 mai 1935)

Il n'est plus question qu'à de rares intervalles de la Société chérifienne des pétroles ; un silence à peu près absolu entoure les manifestations de son activité industrielle ; la presse marocaine elle-même, à notre connaissance, ne paraît plus s'occuper beaucoup de ses travaux.

Ici et là, il est vrai, l'opinion a été émise, à tort ou à raison, que certains grands intérêts contesteraient l'opportunité de pousser intensivement l'exploitation des gisements du Tselfat.

Pourtant, financièrement, la Société chérifienne [des pétroles] grandit avec rapidité. Son capital, porté depuis 1933 de 19.200.000 fr. à 21, puis à 30 millions, puis à 56.080.000 fr., est actuellement en cours d'augmentation à 70 millions par l'émission au pair de 27.840 actions ordinaires B, réservées, à concurrence de 75 %, aux actionnaires, c'est-à-dire, sauf erreur, au Bureau chérifien de recherches et de participations, à l'Office national des combustibles liquides, à la Compagnie générale du Maroc, à la Financière Franco-Belge, etc., et de 25 % aux porteurs de parts.

Mais, si l'on parle beaucoup moins qu'il y a un an de la [Société] chérifienne des pétroles, c'est vraisemblablement parce que l'affaire des « bruttos » appartenant à la liquidation de Recherches et forages est réglée.

.....

Société chérifienne des pétroles
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1935)

37 permis de recherches de pétrole ont été accordés en mai à cette société dans la région de Meknès et 5 à la Financo.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES
(*Le Temps*, 12 août 1935)

.....
Vous savez qu'en dehors de l'Irak, nous avons participé très activement aux recherches de pétrole dans nos colonies. C'est grâce à la collaboration de nos techniciens et de ceux de nos associés que des forages jaillissants ont été découverts au Maroc, au Djebel Tselfat.

Naturellement, en dehors de l'intérêt national évident de telles découvertes, ce serait pour nous une très heureuse circonstance si nous pouvions obtenir un notable complément de ressources sur une terre française, à proximité de la métropole.

Des critiques, dont l'indépendance n'est peut-être pas totale, nous ont accusés de freiner la mise en exploitation de ces richesses nouvelles. La réalité est que nous poursuivons, avec la plus grande activité, en collaboration étroite avec le gouvernement, un programme méthodique et scientifique de recherches, qui, seul, permettra, dans le minimum de temps possible, de préciser en face de quelles ressources nous nous trouvons et de fixer le programme d'équipement des champs et des lignes de transport que peuvent comporter les gisements.

La technique a ses lois auxquelles il est vain de vouloir se soustraire : la politique y perd ses droits.

Société Chérifienne des Pétroles
(*La Journée industrielle*, 11 octobre 1935)

Rabat. — À la suite de l'augmentation du capital à 70 millions et de l'accroissement des sociétés participantes, le conseil d'administration, en vertu de l'autorisation donnée par la dernière assemblée a été élargi. Voici la nouvelle composition : président, le Bureau de recherches et de participations minières a Rabat, représenté par M. H. Lantenois, administrateur du bureau ; administrateur délégué, M. L. Migaux, administrateur-directeur du B. R. P. M., à Rabat ; administrateurs, Société financière franco-belge de colonisation, à Bruxelles ; Compagnie française des pétroles, à Paris ; Office national des combustibles liquides, à Paris , comte René de Cherisey, à Paris, représentant de la Société Financo (Société franco-belge de colonisation} ; M. de Jong Van Lier, à Bruxelles ; M. Jean Siegler, à Paris ; M. Charles Bihoreau, à Bourg-la-Reine ; M. Jean-Émile Mayet, à Nice ; M. Jules Mény, à Paris ; M. René Hoffherr, à Rabat ; M. Edgar Lenhardt ³, à Rabat ; M. Marius Julien, à Paris ; M. Alexandre Palliez, à Paris ; M. François Perot, à Ougrée-lès-Liège (Belgique) , la Compagnie générale du Maroc, à Paris.

³ Edgar Lenhardt : Polytechnique-Mines, directeur général de l'Officie chérifien des phosphates, futur président des Phosphates de l'Océanie.

À l'Office national des combustibles liquides
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1936)

Le conseil d'administration de l'Office national des combustibles liquides a tenu, sous la présidence, de M. Henri Roy, sénateur, une séance au cours de laquelle M. Zaffraya, contrôleur financier, a pris ses fonctions.

.....
M. Biihoreau, ingénieur en chef des services techniques, a fait un compte rendu détaillé des travaux de recherches de pétrole au Maroc, au sujet desquelles sont publiées nombre d'informations erronées. Une première série de sondages a tendu à déterminer le gisement touché au Tselfat en 1934, qui est apparu superficiel, assez irrégulier et peu étendu. D'autres travaux ont eu pour objet la vérification d'autres structures et l'exploration en profondeur, au Bou-Dra'a, au Djebel Ari, au Tselfat. Un nouveau forage va aussi être entrepris dans le Gharb, où un puits a déjà été poussé à 2.700 mètres. Dans la seule année 1935, il a été exécuté, uniquement par la société dans laquelle participent le Bureau minier chérifien, l'Office national des combustibles liquides, la Compagnie française des pétroles et des intérêts belges, plus de 9.500 mètres de forages, dont trois dépassent 1.500 mètres.

.....
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES
(*Le Temps*, 21 septembre 1936)

.....
La Compagnie française des pétroles a, d'autre part, poursuivi sa collaboration avec l'Office national des combustibles liquides et les gouvernements coloniaux dans la prospection de nos possessions d'outre-mer.

Au Maroc, l'ensemble des activités a été groupé autour de la Société chérifienne des pétroles ; un programme étendu de recherches a été élaboré afin de déterminer, dans un délai aussi bref que possible, si le jaillissement de la sonde 26 du Djebel Tselfat est l'indice d'un gisement suffisamment important et susceptible d'être exploité. Les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ce programme ont été réunis par la voie d'une augmentation de capital à laquelle la Française des pétroles a participé.

.....
Les recherches de pétrole au Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1937)

À la suite du jaillissement du sondage T.S. 36 dans le calcaire du Tselfat, le communiqué suivant a été publié :

« Les travaux d'exploration effectués jusqu'à ce jour tendent à définir l'extension superficielle des trois gisements précités du Tselfat et du Bou Draa. A cet égard, la dernière découverte obtenue par le sondage TS 36 a apporté une importante indication.

Il y a lieu maintenant de poursuivre ces études en vue de déterminer le volume des roches imprégnées et d'établir pour les sondages productifs des courbes de déclin

permettant l'estimation du tonnage d'huile récupérable par mètre cube de roche imprégnée.

Le programme de ces nouveaux travaux a retenu tout récemment l'attention des pouvoirs publics et du conseil d'administration de la Société chérifienne des pétroles. Leur exécution vient d'être décidée et s'étendra sur une période de six mois à un an.

L'huile brute obtenue doit permettre de procéder à des essais de raffinage, qui ne sauraient être réalisés au Maroc dans les conditions actuelles. La composition de ce produit, et notamment sa teneur en essence, ne permettent pas, pour des raisons d'ordre technique ou économique, d'envisager son utilisation directe, soit comme carburant dans les moteurs prévus pour consommer du gas-oil, soit comme combustible dans les installations employant du fuel oil. Ces diverses considérations ont conduit à envisager comme mesure provisoire l'envoi en France, pour raffinage, du pétrole brut qui sera obtenu durant la période d'essais ainsi prévue. »

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES
(*Le Temps*, 7 septembre 1938)

La venue d'huile brute au cours des travaux de prospection effectués pendant le second trimestre de 1938 a été de 1.027 tonnes contre 2.475 tonnes pour l'année 1937 tout entière.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES
Exercice 1937
(*Le Temps*, 26 septembre 1938)

.....
Société chérifienne des pétroles. — A expédié jusqu'ici 3.000 tonnes de brut à la Compagnie française de raffinage. Elle continue ses forages en essayant de reconnaître des formations plus profondes ; la sonde Gueddara numéro 1 a dépassé 2.400 mètres.
.....

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES
(*Le Temps*, 7 février 1939)

Le capital va être porté à 124.800.000 francs à 144 millions 800.000 francs par l'émission au pair de 40.000 actions « B » de 500 francs.

AEC 1951/851 — Société chérifienne des pétroles, 27, avenue Urbain-Blanc, RABAT.
Bureau à PARIS : 21, r. des Pyramides (1^{er}).

Capital. — Société anon. chérifienne fondée en avril 1929, actuellement au capital de 4.572.400.000 fr. divisé en 9.144.800 act. dont 6.000 A, 5.019.800 B et 19.200 C.
— Parts bénéf. : 21.850.

Objet. — Entreprise de forages et de tous travaux ayant trait à la recherche ou à l'exploitation de gisements pétrolifères. — Depuis le début du 2^e trim. 1935, la Société

chérifienne des pétroles a pratiquement pris en charge l'ensemble des travaux de recherches pétrolières poursuivis dans le Nord-Marocain.

Conseil. — Edmond Friedel, présid. ; le Bureau de rech. et de particip. minières vice-présid. ; Émile Lassauzé, admin. dél. ; Bureau de rech. de pétroles, Cie fse des pétroles, Cie financière fco-belge de colonisation, Cie gle du Maroc, Armand Colot, Paul Mauchaussé ⁴, Victor de Metz [Total], Louis Clariond [BRPM], Xavier de Lesquen [État/Pétroles AEF + 1956/647 = Gundafa], Victor Zamaron°.

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PETROLES

(L'Information financière, économique et politique, 13 novembre 1952)

La production d'huile brute du mois d'octobre s'est élevée à 7.845 t. 400, ce qui porte à 84.534 t. 60 le total extrait depuis le 1^{er} janvier 1952.

Les chiffres correspondants de l'année 1951 étaient de 7.047 tonnes pour octobre et 60.000 t. pour les dix mois.

La raffinerie de Petitjean a traité en octobre 1952 : 7.444 tonnes 250 contre 6.643 tonnes en octobre 1951. Le tonnage passé en raffinerie en 1952 atteint ainsi 83.716 t. 100.

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PETROLES

(L'Information financière, économique et politique, 23 juillet 1954)

La production de pétrole brut a été de 10.472 t. 1. en juin, ce qui porte à 60.041 t. 85 le tonnage extrait pendant le premier semestre de l'année 1954 contre 49.877 t. pour le semestre correspondant de 1953.

La raffinerie a traité 11.015 t. 5 en juin, soit un total de 56.034,2 depuis le 1^{er} janvier 1954.

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES

(L'Information financière, économique et politique, 11 novembre 1954)

La société vient de publier à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire une plaquette illustrée retraçant l'effort poursuivi durant les cinq dernières années.

Après une évocation succincte de la découverte successive des champs exploitables, dans la région dite de l'Oued Reth, cette brochure souligne particulièrement le passage du stade « recherches » au stade « exploitation », passage concrétisé par la nouvelle unité de raffinage (T.C.C.) de Petitjean. Une grande partie de cet ouvrage est consacrée à cette raffinerie.

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES

(L'Information financière, économique et politique, 17 novembre 1954)

⁴ Paul-Jean-Adrien Mauchaussé : chevalier de la Légion d'honneur (1949) : secrétaire général du Bureau de recherches et de participations minières du Maroc.

La production de pétrole brut s'est élevée en octobre à 9678,5 tonnes, ce qui porte à 99.508,8 tonnes le total extrait pendant les dix premiers mois de l'année 1954 contre 84.719 t. pour les mois correspondants de 1953.

La raffinerie de Petitjean a traité, en octobre, 7.179 t. 75, soit un total de 97.127 t. 25 depuis le 1^{er} janvier 1954 au lieu de 81.762 t. pour les dix premiers mois de 1953

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES [Desfossés, 1956/720]

CONSEIL :

Friedel (Edmond)(1895-1972. BRGM)[x/x0], 643 (v.-pdt Mines d'Aouli), 691 (RAP), 720 (pdt dél. Chérif. des pétroles).

Lassauzé (E.-F.), 720 (v.-pdt Chérif. pétroles).

Mauchaussé (Paul)[secr. gén. Bureau de recherches et de participations minières du Maroc], 553 (adm.-secr. gén. Charbonnages nord-afr.), 720 (adm. + secr. gén. Chérif. Pétroles).

Bureau de recherches de pétrole [BRP],

Bureau de recherches et de participations minières,

Compagnie française des pétrolees,

Cie générale du Maroc,

Barrault (H.), 720 (Chérif. pétroles).

Bouillot (A.)(BRPM), 713 (S.N. pétroles d'Aquitaine), 720 (Chérif. pétroles), 1723 (Omnium nord-africain).

Clariond (Louis)(BRPM), 647 (Min. Gundafa), 720 (Chérif. pétroles).

Tazi (S.E. S Driss Kamal), 720 (Chérif. pétroles).

Lesquen du Plessis-Casso (Xavier de), 691 (contrôleur État Régie autonome Pétroles), 713 (comm. cptes SNPA), 720 (Chérif. Pétroles).

Loix (Guido)[dir. au Maroc des affaires de la Banque de Bruxelles], 553 (v.-pdt Charbonnages nord-africains), 643 (v.-pdt Mines d'Aouli), 720 (Chérifienne des pétroles).

Lugol (Gilbert), 720 (Chérif. Pétroles).

Metz (Victor de), 474 (Suez), 704 (pdg CFP-Total), 720 (Chérifienne Pétroles), 951 (Penhoët).

Rollin (L.), 720 (Chérifienne des pétroles).

Taranger (P.), 720 (Chérifienne Pétroles).

DIRECTEURS :

Berquint (A.), 720 (dir. expl. Chérifienne Pétroles).

Lacroix (J.), 720 (dir. adj. au pdt délégué Chérif. pétroles).

Lévy (Raymond)[futur patron Renault], 720 (dir. exploration Chérif. pétroles).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. Paul Mauchaussé.

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Morisot (J.), 720 (comm. cptes Chérifienne Pétroles).

Filleul (P.), 720 (comm. cptes Chérifienne Pétroles).

SIÈGE SOCIAL : 27, av. Urbain-Blanc, Rabat (Maroc). — Bureau : 19, rue des Pyramides, Paris.

Tél. : OPE. 29-56.

CONSTITUTION : Société anonyme marocaine, constituée le 29 avril 1929, pour une durée de 75 ans.

OBJET : Entreprise de forages et de tous travaux ayant trait à la recherche ou à l'exploitation directe ou indirecte des gisements pétrolifères au Maroc et en Tunisie et à toutes opérations s'y rapportant.

CAPITAL SOCIAL : 4.812 millions, divisé en 481.200 actions de 10.000 fr. chacune, dont 480.240 dites de catégorie B et 960 dites de catégorie C.

À l'origine, 6 millions, divisé en 12.000 actions de 500 fr. Porté à 12 millions en juin 1930 par la création de 12.000 actions de 500 fr. dites de catégorie B. Porté à 16.800.000 fr. en juin 1932 par la création de 9.600 actions de 500 fr. dites de catégorie C. Porté à 19.200.000 fr. en juin 1933 par la création de 4.900 actions de 500 fr. dites de catégorie B. Porté à 24 millions en février 1934 par la création de 9.600 actions B de 500 fr. Porté à 30 millions en décembre 1934 par la création de 12.000 actions B de 500 fr. Porté à 56.090.000 fr. en 1935 par la création de 52.160 actions B de 500 fr. Porté à 70 millions en juin 1935 par la création de 27.840 actions B de 500 fr. Porté à 90 millions en avril 1936 par la création de 40.000 actions B de 500 fr. Porté à 100 millions en avril 1937 par la création de 20.000

actions B de 500 fr. Porté à 120 millions en janvier 1938 par la création de 40.000 actions B de 500 fr. Porté à 124.900.000 fr. en novembre 1938 par la création de 9.600 actions B de 500 fr. Porté à 144.800.000 fr. en mars 1939 par la création de 40.000 actions B de 500 fr. Porté à 154.800.000 fr. en décembre 1940 par la création de 20.000 actions B de 500 fr. Porté à 165 millions en juillet 1942 par la création de 20.400 actions B de 500 fr. Porté à 205 millions en septembre 1945 par la création de 80.000 actions de 500 fr. Porté à 685 millions en juillet 1946 par la création de 960.000 actions B de 500 fr. Porté à 715 millions en juillet 1946 par la création de 60.000 actions B entièrement libérées attribuées en rémunération d'apports en nature. Porté à 1.430 millions en août 1947 par la création de 1.430.000 actions B de 500 fr. Porté à 1.433 millions en septembre 1947 par la création de 6.000 actions de 500 fr. de catégorie B en rémunération d'apports en nature. Porté en 1948 à 2.300 millions par émission au pair de 1.734.000 actions B de 500 fr. Porté à 3.479.900.000 fr. en septembre 1949 par l'émission à 540 fr. de 2.359.000 actions B de 500 fr. Porté en 1950 à 4.572.400.000 fr. par émission au pair de 2.185.000 actions B, jouissance 1^{er} janvier 1950 (25 pour 1 part et 2 actions nouv. pour 5 anciennes. Regroupement en actions de 10.000 fr., les actions A étant transformées en actions B depuis le 1^{er} février 1954. Capital porté en 1954 à 4.812 millions par émission au pair de 23.960 actions B de 10.000 fr.

PARTS DE FONDATEUR : 21.850, ayant droit à la souscription de 25 % des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital en numéraire. Possibilité de rachat Individuel de gré à gré, ou de rachat total ou partiel suivant prix et conditions acceptés par l'assemblée générale des porteurs de parts (cf. ci-dessous répartition des bénéfiques).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Dans le cours du semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions de catégorie C, 7 % d'intérêt aux actions de catégorie B Sur le solde, après constitution, le cas échéant, de toutes réserves ou amortissements décidée par l'assemblée sur proposition du conseil. Il est alloué 10 % au conseil, le surplus étant réparti à raison de 75 % aux actions et 25 % aux parts. Toutefois, l'assemblée générale ordinaire peut toujours, sur proposition du conseil, décider le prélèvement sur la totalité du solde revenant aux actions et aux parts de sommes qui seront reportées à nouveau ou affectées à des fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance.

SERVICE FINANCIER : Siège social, 27, avenue Urbain-Blanc, Rabat.

LIQUIDATION : Apurement du passif. Remboursement au pair du montant libéré et non amorti des actions de préférence C, puis B. Répartition égale entre tous les actionnaires des fonds de réserves leur appartenant exclusivement. Le solde sera réparti à raison de 75 % aux actions et 25 % aux parts.

COTATION : Office de cotation des valeurs mobilières du Maroc (Casablanca). — Bourse de Paris « Cote Desfossés » actions et parts 142. — Notice SEF : FE 33.

PRODUCTION : Indiquée à titre purement documentaire, la société étant encore au stade des travaux de recherches.

	Production en tonnes	Nombre de mètres forés
1937	2.474	13.720
1938	3.206	11.978
1939	4.655	18.729
1940	4.507	15.016
1941	5.985	10.075
1942	6.138	10.996
1943	5.042	8.402
1944	4.182	11.838
1945	3.400	8.605
1946	2.568	12.468
1947	2 767	24.937
1948	12.916	55.620
1949	17.480	64.796

1950	39990	77.477
1951	75.687	95.380
1952	101.127	101.854
1953	102 609	85.695
1954	117.948	79.260

COURS EXTRÊMES

	1951		1952		1953		1954		1955 (30 sept.)	
	P. B.	P. H.	P. B.	P. H.	P. B.	P. H.	P. B.	P. H.	P. B.	P. H.
Actions	459	305	460	350	405	250	15.200	6.550	23.900	11.900
Parts	52.600	35.000	48.500	36.000	41.200	25.100	61.200	28.300	70.000	42.700

(1) Actions regroupées.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Valeurs immobilisées (nettes)					
Frais d'établissement	2.316.719	2.141.722	1.635.429	2.026.840	2.127.415
Immobilisations	874.694	1.215.574	1.435.728	2.355.971	2.920.496
Sondes d'exploitation	179.573	335.098	570.924	630.252	683.336
Autres valeurs immobilisées	50.027	64.868	84.613	55.909	63.553
Valeurs d'exploitation :					
Approvisionnements, stocks de pétrole brut et de produits finis	596.919	584.026	544.460	627 547	580.169
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles :					
Comptes de tiers débiteurs	133.707	481.413	673.249	393.371	555.928
Comptes financiers	106.323	76.355	430.664	135.114	116.251
	<u>4.257.962</u>	<u>4.899.046</u>	<u>5.375.067</u>	<u>6.224.504</u>	<u>7.037.148</u>
PASSIF					
Capital (appelé)	3.753.025	4.299.275	4.299.276	4.572.400	4.812.000

Prime d'émission d'actions	94.713	94.713	94.713	94.713	94.713
Dettes à long terme	77.000	96.394	657.139	1.025.224	1.371.320
Comptes de tiers créditeurs	328.106	408.664	304.928	422.262	499.909
Comptes financiers	5.118	—	19.012	9.905	259.206
Comptes d'attente	—	—	—	100.000	—
	<u>4.257.962</u>	<u>4.899.046</u>	<u>5.375.067</u>	<u>6.224.504</u>	<u>7.037.148</u>

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES
(*L'Information financière, économique et politique, 8 février 1957*)

Dans sa réunion du 5 février, le conseil a décidé de convoquer une assemblée extraordinaire en vue d'autoriser une augmentation de capital de 300 millions de francs.

Cette opération est destinée à assurer le financement du programme de travaux de la S.C.P. en 1957, compte tenu de la convention signée en décembre 1956 entre cette société et la Cortez Oil Company, de Denver.

Cette convention ne concerne pas les concessions de la S.C.P., mais seulement les permis de recherche. La Cortez Oil pourra étendre son activité sur la moitié de la surface de ces permis, qui restent en totalité propriété de la S.C.P.

La convention prévoit le financement direct de forages par la Cortez Oil et la participation de celle-ci aux dépenses de géologie et de géophysique de la S.C.P.

Si des puits forés par la Cortez Oil sont productifs, la S.C.P. recevra un « brut » sur la production tout en ayant, sur cette production, une priorité d'achat, dans la limite de sa capacité de raffinage au Maroc.

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES
(*L'Information financière, économique et politique, 15 mai 1957*)

Du 1^{er} janvier au 30 avril 1957, la société a produit 25.749 t. 80 de pétrole brut contre 35.839 t. 7 pour la période correspondante de 1956. La production de gaz naturel a été de 1.835.329 mètres cubes contre 2 millions 622.466. La raffinerie de Petitjean a traité 29.040 t. 55 contre 34.106 t. 1.

En avril 1957, la production de pétrole brut a été de 6.323 t. 45 et celle de gaz de 263.735 mètres cubes. La raffinerie a traité 11.682 t. 550. Total des mètres forés : 2.203,80.

Dividende proposé à l'assemblée du 5 juin : 200 fr. brut, égal au précédent.

Société chérifienne des pétroles
(*L'Information financière, économique et politique, 9 avril 1958*)

Bien que les comptes de l'exercice 1957 ne soient pas encore définitivement établis, un état des recettes et des dépenses fournit cependant les chiffres préliminaires suivants : ventes de l'année, 2.176 millions de francs contre 2.268 millions en 1956 ; 11 s'y ajoute 762 millions de produits financiers contre 249 millions et 300 millions provenant

de la dernière augmentation de capital (la 25*) contre 468 millions, soit un total de 3.238 millions contre 3.506 millions (le chiffre de 1956 comprenait 521 million» de produit» exceptionnels).

Les dépenses totales qui ont absorbé 3.402 millions contre 2.768 millions en 1956 se décomposent de la façon suivante : impôts et taxes, 125 millions contre 105; frais, pour biens, meubles et immeubles, 81 millions contre 68 ; transports et déplacements. 46 millions contre 64; frais de gestion générale, 52 millions contre 50 et frais financiers, 111 millions contre 99.

Les paiements de l'année sur le budget normal ont atteint environ 3.068 millions contre 2.851 millions en 1956, auxquels il convient d'ajouter 215 millions de remboursements d'emprunts contre 166 millions. Le total des paiements est donc de 3.283 millions contre 3.017 millions.

Le rapport du Conseil signale que l'année écoulée a été marquée par deux résultats importants dont l'influence a été prédominante sur l'orientation des recherches de la Société :

— d'une part, dans le périmètre du Rharb-Prérif. la découverte au mois de mars, d'un gisement d'huile au Djebel Haricha a entraîné une concentration de l'activité dans cette zone;

— d'autre part, dans le Sud-Ouest marocain, le premier forage exécuté sur les permis de la région de Mogador-Chichaoua, et implanté sur la structure de Kechoula, a mis en évidence, au cours du mois d'août, une accumulation de gaz humide dont l'importance reste à démontrer. Cette découverte peut être considérée comme un indice encourageant pour l'exploration pétrolière du bassin mésozoïque de

Atlas occidental.

Malgré la diminution du nombre d'appareils de forage en service (4 appareils au lieu de 5 en 1956) le nombre de sondages terminés en 1957 a été le même qu'en 1956. En effet, en 1957, 21 puits représentant 27.170 mètres ont été achevés, alors qu'en 1956, 21 sondages totalisant 34.590 m. ont été forés.

Bien que 9 puits nouveaux aient été mis en production effective en 1957, la production de pétrole brut a été en régression d'environ 20 % par rapport à l'année précédente (75.097 tonnes en 1957 contre 97.452 en 1956).

Si le déclin des anciens champs (Bâton, Mellah. Mers el Kharez, Sidi-Fili, Bled Eddoum, Bled thatara et Zrar) a été conforme aux prévisions, compte tenu des deux sondages de développement qui ont été forés en 1957 à Bled Eddoum et Bled Khatar, le gisement du Bou Draa. malgré plusieurs forages, a montré un déclin assez rapide dès le second semestre. La découverte du champ de Haricha est heureusement venue contrebalancer ces baisses de production, sans pouvoir cependant les compenser totalement.

Cette découverte a constitué l'événement marquant de l'année 1957 au point de vue des chantiers de production et son développement a fait l'objet d'une dizaine de sondages.

Le rapport ajoute que la raffinerie de la Société a reçu en 1957, en complément de la production marocaine, 33.000 tonnes de pétrole brut d'importation, portant ainsi le tonnage total de brut réceptionné à 107.000 tonnes.

CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES

(L'Information financière, économique et politique, 10 décembre 1958)

Du 1^{er} janvier au 30 novembre 1958, la production de pétrole brut a été de 66.922 t. 450 contre 69.113 tonnes pour la période correspondante de 1957. Celle de gaz naturel ressort à 1 million 771.107 mètres cubes contre 3 millions 220 655.

En novembre, la production de pétrole brut a été de 5.078 t 600. La raffinerie de Petitjean a traité 15.834 tonnes 450. Total des mètres forés : 1.106 m.

CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES

(L'Information financière, économique et politique, 14 janvier 1959)

La production de pétrole brut a représenté 73.528 tonnes en 1958 contre 75.095 tonnes en 1957 et celle de gaz naturel, 1.843.340 mètres cubes contre 3.379.170 mètres cubes. La raffinerie de Petitjean a traité 148.101 tonnes contre 106.735.

En décembre 1958 : production de brut : 6.605,8 tonnes mètres cubes. de gaz, 72.233 mètres cube. Traité en raffinerie : 16.596,6 tonnes. Total des mètres forés : 1.204 m.

Au marché à 495 contre 1.375, le franc suisse à 115,75 contre 115,50 et le versement Genève à 116,75 contre 116.50.

AVIS DES COURTIER

(L'Information financière, économique et politique, 11 juillet 1959)

Chérifienne des Pétroles. — Le 15 juillet, cotation des actions B, tous la même rubrique que les actions anciennes.

REPFRANCE

(L'Information financière, économique et politique, 31 juillet 1959)

Participation dans CHÉRIFIENNE DES PÉTROLES.
